

**AVIS DE CONCOURS SUR TITRES  
POUR LE RECRUTEMENT DE  
10 PSYCHOLOGUES**

**Publié le 16 août 2023 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Bas-Rhin  
Et sur le site de l'Agence Régionale de Santé.**

Un concours sur titres de psychologues est ouvert aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, en application de l'article 3 du décret n° 91-129 du 31 janvier 1991 modifié portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière en vue de pourvoir **10 postes de psychologues** à temps plein.

Au terme de l'examen des dossiers de candidature, le jury prononce l'admissibilité des candidats convoqués pour l'épreuve orale d'admission.

En application du III de l'Article 3 du décret susmentionné, des conditions de titres ou de diplômes sont exigées.

Les dossiers d'inscription sont à retirer exclusivement à la cellule concours de la Direction des Ressources Humaines de l'Hôpital Civil et à déposer aux :

**Hôpitaux Universitaires de Strasbourg  
Cellule Concours  
1, Place de l'Hôpital  
BP 426  
67091 STRASBOURG Cedex**

Dans un délai de **2 mois** à compter de la date de publication du présent avis au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Bas-Rhin et sur le site de l'Agence Régionale Santé.

**(Délai d'inscription: 16 octobre 2023)**

**P. LE DIRECTEUR GENERAL,  
P. LE DIRECTEUR ADJOINT,  
La Chargée de mission Gestion Prévisionnelle  
Des Métiers et des Compétences**

  
Marion CLEMENTZ-PEYSSOU

